

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013  
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05  
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15  
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05  
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice  
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00  
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20  
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan  
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00  
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude  
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25  
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

### EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Pour un Musée Max Linder à Pessac - Création d'un Musée du cinéma à Pessac - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association « Pour un musée du cinéma Max Linder à Pessac », créée en juin 2013, a pour ambition de développer un musée du cinéma au domaine de Cazalet à Pessac. L'objectif principal de l'association pour 2014 est de vérifier la faisabilité du projet, d'en assurer la promotion et de préparer sa mise en œuvre.

Partant du constat que la France est le pays leader du cinéma en Europe, qu'elle est la première destination touristique du monde, qu'elle dispose de plus de 2 000 musées et qu'il n'existe pas en France de musée dédié au 7ème art.

Inscrit dans une démarche culturelle, patrimoniale, attractivité et pédagogique le musée du cinéma, pourrait s'articuler autour de plusieurs espaces :

- Un espace permanent de visite, sur le thème du cinéma (les grandes étapes de l'Histoire du cinéma, les genres, les différentes étapes de fabrication d'un film...) dont la figure principale serait Max Linder. Deux thématiques y seraient principalement développées : le burlesque et la relation cinéma et histoire
- Un lieu d'exposition temporaire
- Une salle de cinéma
- Des salles d'atelier
- Un lieu de restauration
- Une boutique

Avant de mettre en œuvre ce projet, l'association souhaite se donner les moyens d'en vérifier la faisabilité, d'évaluer la fréquentation potentielle, les coûts de fonctionnement et d'investissement, les financements publics et privés potentiels ainsi que les contenus.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Pessac détaillée dans la fiche action n°66 suite à une substitution validée en Costrat le 05 décembre 2013.

La Communauté urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 62 300€ TTC répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
Achats	200	DRAC	4 586
Autres services extérieurs	58 000	CRA	18 857
Charges de personnel	4 000	Cub	20 000
Autres	100	Ville de Pessac	18 857
<b>TOTAL</b>	<b>62 300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>62 300</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le projet de création d'un musée du cinéma à Pessac contribue à soutenir la programmation culturelle et le rayonnement de l'agglomération et que le programme d'actions de l'association « Pour un musée du cinéma Max Linder à Pessac » relève de la catégorie des actions transcommunales,

**DECIDE**

**Article 1** : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € à l'association « Pour un musée du cinéma Max Linder à Pessac » dans le cadre du programme d'action 2014 et du projet de création d'un musée du cinéma à Pessac.

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. RAYNAL vote contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

Mme. FRANÇOISE CARTRON

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>17 JANVIER 2014</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 17 JANVIER 2014</b></p>
--